



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVEYRON

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2019-053

PUBLIÉ LE 7 MAI 2019

Sommaire

Préfecture Aveyron

12-2019-05-07-002 - Arrêté de suppléance du poste de Madame la Préfète de l'Aveyron (2 pages)

Page 3

Préfecture Aveyron

12-2019-05-07-002

Arrêté de suppléance du poste de Madame la Préfète de
l'Aveyron

PRÉFET DE L'AVEYRON

PRÉFECTURE

Direction
de la Coordination
des Politiques
Publiques et de
l'Appui Territorial

Arrêté du 07 MAI 2019

Objet : Suppléance du poste de Madame la Préfète de l'Aveyron

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 8 décembre 2017 nommant Mme Catherine Sarlandie de La Robertie, préfète de l'Aveyron ;

VU le décret du 13 décembre 2017 nommant M. Patrick BERNIÉ, sous-préfet de Millau ;

VU le décret du 21 décembre 2018 nommant Mme Pascale RODRIGO, sous-préfète de Villefranche-de-Rouergue ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

- ARRETE -

Article 1er : M. Patrick BERNIÉ, sous-préfet de Millau, est chargé d'assurer la suppléance du poste de préfète de l'Aveyron du jeudi 9 mai 2019 à partir de 18 heures au vendredi 10 mai 2019 à 22 heures et le mercredi 15 mai 2019 de 6 heures à vingt heures.

.../...

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le sous-préfet de Millau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Rodez, le 07 MAI 2019



Catherine Sarlandie de La Robertie